

Compte-rendu comité syndical du SIVOS – lundi 7 juillet 2014 à 20h30

Délégués présents :

Divajeu : Magali Judan, Carole Renaud, Christian Gresse

La Répara : Christian Caillet, Pascal Collin remplacé par Marie Thérèse Ollivier

Autichamp : Denis Lattard

Absents excusés :

Ken Delcourt, Jean Charles Jouve, Patricia Modaine, Mylène Subba

Secrétaire de séance :

Carole Renaud

1 – Approbation du compte-rendu :

Approuvé à l'unanimité

2 – Création des commissions : cantine, transport, personnel, activités périscolaires, finances, communication.

Trois membres dans chaque commission, + Magali, éventuellement chaque commune représentée

Transport

Parfois il faut remplacer les ATSEM

Ken DELCOURT – Christian CAILLET

Cantine

Réunions avec la MFR, mini 1 fois par an, parfois 2

Tableau pour que les cantinières notamment la qualité des repas, la quantité, notamment en pain, respect des menus. Suite au courrier de la MFR annonçant l'augmentation du prix des repas de 10 cts, Magali a rencontré le directeur et la présidente pour exprimer notre mécontentement face à cette hausse ainsi que l'avis négatif des parents qui avait été exprimé lors du dernier conseil d'école. La présidente a ajouté ce point à leur assemblée générale de début juillet.

Christian CAILLET – Patricia MODENE – Mylène SUBBA

Personnel

Denis LATTARD – Jean-Charles JOUVE – Mylène SUBBA

Activités périscolaires

Pascal COLLIN – Patricia MODENE – Carole RENAUD - Mylène SUBBA – Samuel BRUN (à proposer)

Finances

Christian GRESSE – Denis LATTARD – Christian CAILLET

Communication

Ken DELCOURT – Jean-Charles JOUVE – Carole RENAUD – Samuel BRUN (à proposer)

3 – Délégations, délibération

Délégations de l'organe délibérant au bureau :

- * Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes;
- * Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du SIVOS;
- * Accepter dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges;

- * De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice, et experts;
- * De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignements;
- * D'intenter au nom du SIVOS les actions en justice ou de défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.

Approuvé à l'unanimité.

Arrêtés de délégation de signatures

- * Les deux vice-présidents, Christian CAILLET et Denis LATTARD peuvent signer à la place de la présidente, Magali JUDAN.

4 – Vote des taux de la prime IAT

Madame la présidente rappelle la délibération du 7 novembre 2013 mettant en place l'indemnité d'administration et de technicité (IAT), pour l'ensemble du personnel du SIVOS.

Il avait été choisi de verser cette prime au semestre. Il convient donc d'en fixer le taux pour l'année 2014.

Le personnel relève des cadres d'emplois suivants:

- adjoint administratif 2ème classe
- adjoint technique 2ème classe
- agent spécialisé 1ère classe

Pour les deux premières catégories le montant de référence s'élève à 449,29 €, pour l'agent spécialisé 1ère classe le montant de référence est de 469,29 €.

Proposition de madame la présidente d'appliquer un coefficient de 1 à ce montant pour l'ensemble du personnel.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Montants des primes :

Christelle : 409,88€ pour l'année versé en 2 fois

Stéphanie : 286,80 €

Blandine : 66,60 €

Christine : 137,48 €

Joëlle : 145,70 €

5 – Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Les communes ont fait passer les horaires à l'inspection académique qui ont été acceptés.

Le recrutement :

CAE : Amandine Liozon a été choisie pour occuper le poste d'ATSEM à Divajeu.

6 - Création d'un poste d'animateur, délibération.

Après avoir recueilli l'avis favorable des conseils municipaux des trois communes, conformément à l'article 9 des statuts, madame la Présidente propose la création du poste suivant (en durée hebdomadaire annualisée) :

- 1 emploi d'animateur de maximum 20h en contrat privé à durée déterminée d'un an de type CAE ou contrat d'avenir.

La création de ce poste est fixée au 7 juillet 2014 pour être pourvu au 29 août 2014.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et statué, décide, **à l'unanimité**, de créer le poste tel que mentionné ci-dessus ; autorise madame la Présidente à accomplir toutes les démarches nécessaires à la création de cet emploi et au recrutement du personnel ; autorise madame la Présidente à signer tous les contrats et les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Recrutement en cours : Pour ce poste nous pouvons avoir recours à deux types de contrats aidés : CAE ou Emploi d'avenir pour les moins de 25 ans. Deux personnes éligibles au CAE ont été retenues sur CV et lettres de motivation et rencontrées. Une pourrait convenir, mais des craintes sur la « surqualification » de la personne ont été émises. Des CV de personnes éligibles à l'emploi d'avenir vont être étudiés.

Questions diverses :

Quelle organisation choisir pour les activités périscolaires à la rentrée ?

Volonté de Magali d'y réfléchir en groupe de travail rapidement. Plusieurs personnes sont en vacances donc cela paraît compromis.

Activités proposées sur une période, de vacances à vacances.

Si les parents font manger leur enfant à la cantine, il y aura le choix d'être en garderie ou bien en activité. Si l'enfant est en activité, il devra d'engager sur une période entière.

Deux intervenantes, la première en musique, expression corporelle et théâtre et la seconde en arts plastiques sont pressenties pour intervenir sur Autichamp et la Répara à l'année.

Séance levée à 22h45

